

**RAPPORT
ANNUEL
2015|2016
MUSÉE DES
BEAUX-ARTS
MONTRÉAL**



**ÉTATS FINANCIERS
DU MUSÉE ET
DE LA FONDATION
DU MUSÉE**

ÉTATS FINANCIERS DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

31 MARS 2016

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du Musée des beaux-arts de Montréal

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Musée des beaux-arts de Montréal, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2016, et les états des résultats et de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

OPINION

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Musée des beaux-arts de Montréal au 31 mars 2016, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

INFORMATIONS COMPARATIVES RETRAITÉES

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers qui explique que certaines informations comparatives de l'exercice terminé le 31 mars 2016 ont été retraitées.

Deloitte s.e.n.c.r.c. /s.r.l.¹

Le 29 juin 2016

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

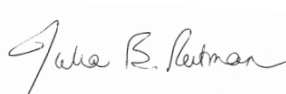
AU 31 MARS 2016

	Fonds d'administration	Fonds d'immobilisations	Fonds d'acquisitions	Fonds d'avantages sociaux	Total	
					2016	2015
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif						(retraité, note 2)
À court terme						
Encaisse et dépôts à terme	1 718 539	—	—	—	1 718 539	2 309 229
Débiteurs	1 487 384	—	—	—	1 487 384	1 600 638
Solde interfonds	3 254 367	(3 664 008)	559 641	(150 000)	—	—
Somme à recevoir de la Fondation, sans intérêt ni modalités d'encaissement	2 746 268	—	—	—	2 746 268	1 967 728
Subventions à recevoir	1 975 310	3 999 786	—	—	5 975 096	5 452 323
Stocks de la Boutique-Librairie	892 624	—	—	—	892 624	855 983
Frais payés d'avance	1 052 519	—	—	—	1 052 519	833 339
	13 127 011	335 778	559 641	(150 000)	13 872 430	13 019 240
Subventions à recevoir	2 326 704	10 302 318	—	—	12 629 022	16 024 695
Placements (note 13)	3 427 301	—	12 985 000	—	16 412 301	17 434 180
Intérêts accumulés	—	400 000	—	—	400 000	800 000
Immobilisations (note 5)	—	98 656 565	—	—	98 656 565	99 375 925
Constructions en cours	—	24 610 722	—	—	24 610 722	12 066 068
	18 881 016	134 305 383	13 544 641	(150 000)	166 581 040	158 720 108
Passif						
À court terme						
Découvert bancaire	—	344 879	—	—	344 879	—
Emprunts bancaires (note 6)	4 500 000	18 500 000	—	—	23 000 000	9 550 000
Intérêts courus	24 421	149 038	—	—	173 459	329 705
Créditeurs et charges à payer	2 769 791	2 264 501	—	—	5 034 292	6 478 285
Produits perçus d'avance	3 289 175	—	—	—	3 289 175	2 933 385
Apports reportés	1 477 668	—	—	—	1 477 668	1 496 169
Avance de la Fondation, sans intérêt ni modalités de remboursement	2 840 201	—	—	—	2 840 201	2 840 201
Tranche à court terme de la dette (note 7)	788 809	3 850 748	—	—	4 639 557	4 656 226
	15 690 065	25 109 166	—	—	40 799 231	28 283 971
Dette (note 7)	2 326 704	9 858 434	—	—	12 185 138	21 824 695
Apports reportés (note 8)	—	73 163 347	5 204 437	—	78 367 784	73 802 837
Obligations au titre des prestations définies – Régime de retraite (note 9)	—	—	—	658 700	658 700	773 800
Obligation au titre des prestations définies – Régime d'avantages postérieurs à l'emploi (note 9)	—	—	—	707 700	707 700	716 400
	18 016 769	108 130 947	5 204 437	1 366 400	132 718 553	125 401 703
Engagements (note 11)						
Actifs nets						
Dotations	1 247 549	—	8 340 204	—	9 587 753	9 262 919
Investis en immobilisations	—	25 397 717	—	—	25 397 717	25 397 717
Affectés d'origine interne	2 194 528	—	—	—	2 194 528	2 516 188
Réévaluation et autres éléments reconnus afférents aux régimes à prestations définies	—	—	—	2 126 200	2 126 200	2 284 300
Non grevés d'affectation	(2 577 830)	776 719	—	(3 642 600)	(5 443 711)	(6 142 719)
	864 247	26 174 436	8 340 204	(1 516 400)	33 862 487	33 318 405
	18 881 016	134 305 383	13 544 641	(150 000)	166 581 040	158 720 108

Au nom du conseil,



Jacques Parisien
Président
Administrateur



Julia B. Reitman
Vice-présidente
Administratrice

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2016

	Fonds d'administration		Fonds d'immobilisations	Fonds d'acquisitions	Fonds d'avantages sociaux	Total	
	Opérations	Affectations				2016	2015
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits							(retraité, note 2)
Généraux							
Prix d'entrée et événements spéciaux	4 296 903	—	—	—	—	4 296 903	4 632 548
Boutique-Librairie	2 600 194	—	—	—	—	2 600 194	3 102 798
Dons d'œuvres d'art (dont un don de 50 413 715 \$ en 2016)	—	—	—	59 311 369	—	59 311 369	5 825 215
Dons et commandites (note 12)	2 367 017	—	—	—	—	2 367 017	2 128 157
Dons de la Fondation (note 12)	2 748 452	—	—	—	—	2 748 452	2 861 486
Catalogues d'exposition	512 437	—	—	—	—	512 437	554 482
Souscriptions annuelles	3 339 047	—	—	—	—	3 339 047	3 086 863
Participations aux expositions	1 669 485	—	—	—	—	1 669 485	1 108 665
Placements (note 10)	6 891	(73 121)	—	—	—	(66 230)	503 369
Location	431 542	—	—	—	—	431 542	468 507
Divers (note 12)	537 015	—	—	—	—	537 015	950 631
	18 508 983	(73 121)	—	59 311 369	—	77 747 231	25 222 721
Subventions de fonctionnement et pour des projets spécifiques (note 4)	15 344 565	—	—	—	—	15 344 565	15 390 812
Subventions pour des projets d'expansion et d'agrandissement (note 4)	109 524	—	504 371	—	—	613 895	801 935
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations (note 8)	—	—	3 481 916	—	—	3 481 916	3 333 991
Amortissement des apports reportés afférents aux acquisitions d'œuvres d'art (note 8)	—	—	—	1 448 345	—	1 448 345	2 089 793
	33 963 072	(73 121)	3 986 287	60 759 714	—	98 635 952	46 839 252
Charges							
Expositions temporaires	5 943 874	—	—	—	—	5 943 874	6 813 518
Collection permanente	2 326 096	—	—	—	—	2 326 096	2 040 907
Sécurité et entretien	5 481 917	—	—	—	—	5 481 917	5 799 041
Administration	5 598 712	—	—	—	441 600	6 040 312	6 328 889
Programmes éducatifs	1 827 052	—	—	—	—	1 827 052	2 180 312
Boutique-Librairie	2 450 469	—	—	—	—	2 450 469	2 687 808
Conservation	4 977 751	—	—	191 923	—	5 169 674	4 776 171
Communications	3 412 172	—	—	—	—	3 412 172	3 217 553
Amortissement des immobilisations	—	—	3 688 329	—	—	3 688 329	3 449 087
Acquisitions d'œuvres d'art	—	—	—	1 190 953	—	1 190 953	1 824 901
Amortissement d'œuvres d'art (dont un don de 50 413 715 \$ en 2016)	—	—	—	59 311 369	—	59 311 369	5 825 215
Immeubles locatifs	713 364	—	—	—	—	713 364	790 760
Frais de gestion des placements	—	23 658	—	65 469	—	89 127	96 003
Intérêts – projets	109 524	—	504 371	—	—	613 895	801 935
	32 840 931	23 658	4 192 700	60 759 714	441 600	98 258 603	46 632 100
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges avant les transferts interfonds	1 122 141	(96 779)	(206 413)	—	(441 600)	377 349	207 152
Transferts interfonds							
Contributions du fonds affecté à l'administration aux opérations	224 880	(224 880)	—	—	—	—	—
Contributions du fonds d'administration							
au fonds d'avantages sociaux	(748 500)	—	—	—	748 500	—	—
au fonds d'immobilisations	(744 825)	—	744 825	—	—	—	—
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges à la suite des transferts interfonds	(146 304)	(321 659)	538 412	—	306 900	377 349	207 152
Apports reçus à titre de dotation	—	5 000	—	319 833	—	324 833	24 462
Variation des réévaluations et des autres éléments reconnus	—	—	—	—	(158 100)	(158 100)	775 000
Actifs nets au début	(2 431 526)	3 758 736	25 636 024	8 020 371	(1 665 200)	33 318 405	32 311 791
Actifs nets à la fin	(2 577 830)	3 442 077	26 174 436	8 340 204	(1 516 400)	33 862 487	33 318 405

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2016

	2016	2015
	\$	\$
		(retraité, note 2)
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	377 349	207 152
Ajustements pour :		
Variation de la juste valeur des placements	160 566	(403 955)
Amortissement des immobilisations	3 688 329	3 449 087
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(3 481 916)	(3 333 991)
Amortissement des apports reportés afférents aux acquisitions d'œuvres d'art	(1 448 345)	(2 089 793)
Obligation au titre des prestations définies	(281 900)	(208 200)
	(985 917)	(2 379 700)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement	(2 272 381)	2 677 803
	(3 258 298)	298 103
Activités d'investissement		
Variation des subventions à recevoir	3 716 784	4 127 038
Variation nette des placements	239 745	466 371
Acquisition d'immobilisations et de constructions en cours	(15 025 299)	(8 507 139)
	(11 068 770)	(3 913 730)
Activités de financement		
Variation des emprunts bancaires	13 450 000	6 800 000
Remboursement de la dette	(9 656 226)	(4 673 108)
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations	8 394 977	1 247 896
Augmentation des apports reportés afférents aux acquisitions d'œuvres d'art	877 915	942 954
Dotations reçues	324 833	24 462
	13 391 499	4 342 204
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(935 569)	726 577
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	2 309 229	1 582 652
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	1 373 660	2 309 229
Composés de :		
Encaisse et dépôts à terme	1 718 539	2 309 229
Découvert bancaire	344 879	—
	1 373 660	2 309 229
Opérations sans effet sur la trésorerie		
Acquisition d'immobilisations et de constructions en cours impayées en fin d'exercice	2 120 526	1 632 202
Apports reportés non encaissés	843 884	—

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Musée des beaux-arts de Montréal (le «Musée») est un organisme sans but lucratif dont les objectifs sont d'encourager les arts plastiques, de diffuser les connaissances artistiques, d'acquérir, de conserver, de collectionner, de mettre en valeur et d'exposer des œuvres d'art au profit des populations montréalaise, québécoise, canadienne et d'ailleurs. Le Musée est institué en corporation privée en vertu de la *Loi sur le Musée des beaux-arts de Montréal* et est reconnu comme un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. RETRAITEMENT

Le Musée a procédé à des ajustements dans le fonds d'acquisitions relativement à la comptabilisation des subventions, des dons et des revenus de placement affectés au financement d'œuvres d'art afin que ces revenus soient reportés à l'état de la situation financière et reconnus à l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net lorsque les charges correspondantes sont engagées.

	Solde initial de l'exercice terminé le 31 mars 2015	Retraitement	Solde retraité de l'exercice terminé le 31 mars 2015
	\$	\$	\$
État des résultats et de l'évolution des actifs nets			
Produits	47 156 484	(317 232)	46 839 252
Excédent des produits sur les charges	524 384	(317 232)	207 152
Actifs nets au début	38 390 994	(6 079 203)	32 311 791
Actifs nets à la fin	39 714 840	(6 396 435)	33 318 405
État de la situation financière			
Apports reportés	67 406 402	6 396 435	73 802 837
Actifs nets affectés	18 175 542	(6 396 435)	11 779 107
Dotations	9 262 919	—	9 262 919
Affectés d'origine interne	8 912 623	(6 396 435)	2 516 188

3. MÉTHODES COMPTABLES

MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

COMPTABILITÉ PAR FONDS

Le Musée utilise la méthode de présentation de l'information financière par fonds, selon laquelle les ressources sont réparties entre les divers fonds suivant leurs activités ou leurs objectifs respectifs, pour la présentation de l'information financière, et il applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

I FONDS D'ADMINISTRATION

Le fonds d'administration présente les éléments d'actif et de passif, les produits et les charges afférents aux opérations courantes liées au fonctionnement du Musée.

II FONDS D'IMMOBILISATIONS

Le fonds d'immobilisations présente les éléments d'actif et de passif, les produits et les charges afférents aux immobilisations ainsi que les apports affectés s'y rapportant spécifiquement.

Les apports reportés du fonds d'immobilisations regroupent les subventions ainsi que les dons spécifiquement affectés au financement des immobilisations.

III FONDS D'ACQUISITIONS

Le fonds d'acquisitions présente les éléments d'actif et de passif, les produits et les charges afférents aux acquisitions d'œuvres d'art. Les apports reportés du fonds d'acquisitions regroupent les subventions, les dons et les revenus de placement spécifiquement affectés au financement d'acquisitions d'œuvres d'art qui ne sont pas utilisés à la date de l'état de la situation financière.

IV FONDS D'AVANTAGES SOCIAUX

Le fonds d'avantages sociaux présente les obligations au titre des prestations définies ainsi que les charges relatives aux régimes d'avantages sociaux futurs.

CONSTATATION DES PRODUITS

Les apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentation des actifs nets.

Les revenus de placement affectés sont reportés puis constatés à titre de produits lorsque la charge afférente à l'affectation est réalisée. Les revenus de placement non affectés sont constatés à titre de produits du fonds d'administration.

Les revenus liés à la vente de biens ou à la prestation de services sont comptabilisés lorsque le bien a été transféré à l'acquéreur ou quand le service a été rendu.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où le Musée devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, le Musée comptabilise à l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'il observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

SOLDES INTERFONDS

Les soldes interfonds sont constitués d'avances interfonds ne portant pas intérêt et ne comportant pas de modalités de remboursement.

STOCKS DE LA BOUTIQUE-LIBRAIRIE

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

INTÉRÊTS ACCUMULÉS

Les intérêts accumulés pendant la réalisation du projet d'expansion du pavillon Jean-Noël Desmarais ont été accumulés séparément du coût de construction et sont épongés à même une subvention annuelle du ministère de la Culture et des Communications.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes :

Bâtiments	40 ans
Améliorations des bâtiments	20 ans
Mobilier et équipements	5 ans
Infrastructure numérique	3 ans

CONSTRUCTIONS EN COURS

Les constructions en cours sont comptabilisées au coût. Les coûts, à la fois directs et indirects, engagés durant la période de la construction, sont capitalisés.

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Les coûts du régime de retraite à prestations définies et du régime d'avantages postérieurs à l'emploi du Musée sont établis périodiquement par des actuaires indépendants. Le Musée a choisi d'évaluer les obligations au titre des prestations définies en ayant recours à l'évaluation actuarielle établie aux fins de la capitalisation. Cette évaluation actuarielle périodique est donc fondée sur la méthode de répartition des prestations définies au prorata des services (qui incorpore la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaire, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels). Pour les besoins du calcul du taux de rendement réel des actifs du régime, ces actifs sont évalués à leur juste valeur.

Le Musée utilise la méthode de la constatation immédiate en vertu de laquelle le Musée constate :

- dans l'état de la situation financière, les obligations au titre des prestations définies, diminuées de la juste valeur des actifs des régimes, et ajustées en fonction de toute provision pour moins-value (soit l'actif ou l'obligation au titre des prestations définies);
- dans l'état des résultats, le coût du régime pour l'exercice;
- dans l'état de l'évolution des actifs nets, les réévaluations et autres éléments découlant notamment de la différence entre le rendement réel des actifs du régime et le rendement calculé selon le taux d'actualisation déterminé, des gains et des pertes actuariels, des services passés, de règlement, de compression et de plafonnement de l'actif au titre des prestations définies.

APPORTS REPORTÉS

Les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel sont engagées les charges connexes.

Les apports reportés présentés dans le fonds d'immobilisations comprennent les fractions non amorties des apports reçus spécifiquement pour assumer le coût des immobilisations afférentes et ils sont amortis au même rythme que ces dernières.

Les apports reportés présentés dans le fonds d'acquisitions comprennent les subventions, les dons et les revenus de placement affectés au financement d'œuvres d'art et qui ne sont pas utilisés à la date de l'état de la situation financière.

ŒUVRES D'ART

La collection permanente du Musée se compose de peintures, de sculptures, de dessins et estampes, de meubles et d'objets d'arts décoratifs. Elle ne figure pas dans les états financiers. Les œuvres d'art reçues à titre de dons sont comptabilisées à leur juste valeur, fondée sur des rapports d'expertise effectués par des tiers, et elles sont entièrement amorties dès leur acquisition.

CONVERSION DES DEVISES

Les transactions effectuées en devises étrangères sont converties en dollars canadiens. Les éléments monétaires de l'état de la situation financière sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, tandis que les éléments non monétaires sont convertis au taux de change d'origine.

Les produits et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date de transaction. Les gains ou les pertes résultant de la conversion sont inclus dans l'état des résultats.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

4. SUBVENTIONS

	2016	2015
	\$	\$
		(retraité, note 2)
Subventions de fonctionnement		
Ministère de la Culture et des Communications	13 666 000	14 132 400
Conseil des arts de Montréal	370 000	370 000
	14 036 000	14 502 400
Subventions pour des projets spécifiques		
Ministère de la Culture et des Communications		
Maintien des actifs	262 000	175 000
Chantier numérique	620 000	25 000
Conseil des arts du Canada	149 000	145 000
Ministère du Patrimoine canadien	249 665	500 000
BNP Paribas	27 900	43 412
	1 308 565	888 412
	15 344 565	15 390 812
Subventions pour des projets d'expansion et d'agrandissement		
Ministère de la Culture et des Communications	613 895	801 935

5. IMMOBILISATIONS

	2016			2015
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains	25 397 717	—	25 397 717	25 397 717
Bâtiments	132 557 075	62 685 599	69 871 476	73 667 398
Améliorations des bâtiments	2 253 665	163 745	2 089 920	—
Matériel et équipement	2 457 055	1 616 520	840 535	310 810
Infrastructure numérique	548 300	91 383	456 917	—
	163 213 812	64 557 247	98 656 565	99 375 925

6. EMPRUNTS BANCAIRES

Pour ses opérations courantes, le Musée peut contracter un emprunt bancaire en fonction de ses besoins, jusqu'à concurrence de 5 000 000 \$, dont 3 500 000 \$ n'ont pas encore été utilisés en fin d'exercice (3 450 000 \$ au 31 mars 2015). Cet emprunt est remboursable sur demande, porte intérêt au taux préférentiel de 2,70 % au 31 mars 2016 (2,85 % au 31 mars 2015) et est renouvelable annuellement.

Plusieurs projets subventionnés par le ministère de la Culture et des Communications sont en cours au 31 mars 2016, soit les projets pour le maintien des actifs, le réaménagement des collections et la stratégie culturelle numérique pour un montant total de 3 750 000 \$ (un projet de 500 000 \$ au 31 mars 2015) dont le solde inutilisé des emprunts afférents en fin d'exercice est de 750 000 \$ (valeur nulle au 31 mars 2015). Ces emprunts font l'objet d'un financement à court terme auprès d'une institution financière et portent intérêt au taux préférentiel (taux d'intérêt effectif de 2,70 % au 31 mars 2016; 2,85 % au 31 mars 2015).

Pour la construction du nouveau Pavillon pour la Paix Michal et Renata Hornstein, le Musée dispose d'une marge de crédit de 18 500 000 \$ (18 500 000 \$ au 31 mars 2015) auprès d'une institution financière, au taux préférentiel (taux d'intérêt effectif de 2,70 % au 31 mars 2016; 2,85 % au 31 mars 2015) entièrement utilisée en fin d'exercice (11 000 000 \$ non utilisés au 31 mars 2015).

7. DETTE

	2016	2015
	\$	\$
Dettes subventionnées par le gouvernement du Québec		
Emprunts du ministère des Finances et de Financement-Québec		
Portant intérêt au taux de 6,334 %, échéant en octobre 2016 ^{a) g)}	1 720 000	3 440 000
Portant intérêt au taux de 4,501 %, échéant en juillet 2020 ^{b) g)}	268 817	322 580
Portant intérêt au taux de 4,700 %, échéant en décembre 2021 ^{c) g)}	322 581	376 344
Portant intérêt au taux de 4,864 %, échéant en décembre 2017 ^{d) g)}	161 128	241 692
Portant intérêt au taux de 2,486 %, échéant en décembre 2018 ^{e) g)}	7 982 081	9 312 428
Portant intérêt au taux de 2,486 %, échéant en décembre 2018 ^{e) g)}	3 848 040	4 489 380
Portant intérêt au taux de 2,238 %, échéant en décembre 2017 ^{e) g)}	167 504	251 256
Portant intérêt au taux de 2,238 %, échéant en décembre 2017 ^{e) g)}	167 504	251 256
Portant intérêt au taux de 1,868 %, échéant en novembre 2017 ^{f) g)}	401 808	602 712
Portant intérêt au taux de 2,873 %, échéant en juillet 2022 ^{f) g)}	1 626 171	1 858 482
	16 665 634	21 146 130
Emprunts bancaires		
Portant intérêt au taux de 3,770 %, échéant en décembre 2016 ^{g)}	159 061	312 291
Portant intérêt au taux de 5,410 %, remboursé au cours de l'exercice	—	22 500
	159 061	334 791
	16 824 695	21 480 921
Dette non subventionnée		
Portant intérêt au taux de 5,000 %, remboursée au cours de l'exercice	—	5 000 000
	16 824 695	26 480 921
Tranche à court terme	4 639 557	4 656 226
	12 185 138	21 824 695

Les versements de capital requis et les subventions afférentes pour les prochains exercices sont les suivants :

	Remboursement de la dette	Subventions
	\$	\$
2017	4 639 557	4 639 557
2018	2 760 496	2 760 496
2019	8 226 584	8 226 584
2020	339 837	339 837
2021	339 837	339 837
2022 et suivants	518 384	518 384
	16 824 695	16 824 695

- Cette dette est liée au pavillon Jean-Noël Desmarais. En date du 19 juin 1991, le Musée a contracté un emprunt d'un montant de 43 000 000 \$ auprès du ministère des Finances du Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement. Cet emprunt a servi à rembourser les acceptations bancaires et les intérêts accumulés en vertu du règlement spécial d'emprunt adopté le 23 août 1989.
- En date du 7 octobre 2005, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 806 451 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de maintien des actifs immobilisés, phase I.
- En date du 22 février 2007, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 806 452 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de maintien des actifs immobilisés, phase II.

- d) En date du 31 octobre 2007, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 805 639 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de maintien des actifs immobilisés, phase III.
- e) En date du 30 mars 2012, le Musée a contracté quatre emprunts auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire des fonds de financement d'un montant total de 20 723 917 \$. Ces emprunts ont permis de financer la construction du pavillon Bourgie et de réaménager les collections permanentes du Musée.
- f) En date du 27 mars 2013, le Musée a contracté deux emprunts auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire des fonds de financement d'un montant total de 3 325 597 \$. Ces emprunts ont permis de financer le programme de maintien des actifs et de réaménager des collections permanentes du Musée.
- g) En contrepartie de l'emprunt, le ministère de la Culture et des Communications s'est engagé à verser une subvention permettant au Musée de rembourser le capital et les intérêts selon les échéances prévues. La subvention de capital a été enregistrée à titre de subvention à recevoir.

8. APPORTS REPORTÉS

Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux immobilisations pour l'exercice sont les suivantes :

	2016	2015
	\$	\$
Solde au début	67 406 402	69 492 497
Apports reçus durant l'exercice	9 238 861	1 247 896
Amortissement de l'exercice	(3 481 916)	(3 333 991)
Solde à la fin	73 163 347	67 406 402

Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux acquisitions d'œuvres d'art sont les suivantes :

	2016	2015
	\$	\$
Solde au début	6 396 435	6 079 203
Montants reçus au cours de l'exercice		(retraité, note 2)
Dons et commandites	23 052	144 205
Dons de la Fondation	459 679	409 441
Revenus de placement	(256 384)	1 824 379
Subventions pour acquisitions	30 000	29 000
Amortissement de l'exercice	(1 448 345)	(2 089 793)
Solde à la fin	5 204 437	6 396 435

9. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

RÉGIME DE RETRAITE

Le Musée a établi un régime de retraite à prestations définies qui est destiné aux employés non syndiqués du Musée. Les prestations de ce régime sont fondées sur les années de service et sur les salaires de fin de carrière. La direction a décidé qu'il n'y aura plus de nouveaux bénéficiaires de ce régime à compter du 1^{er} juin 2008. Depuis cette date, les nouveaux employés non syndiqués du Musée profitent d'un nouveau régime à cotisations définies, dont les coûts et les montants payés durant l'exercice sont de 93 467 \$ (60 117 \$ en 2015).

Le Musée évalue ses obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime pour les besoins de la comptabilité au 31 mars de chaque année. L'évaluation actuarielle la plus récente aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 31 décembre 2014 et les données ont été extrapolées au 31 mars 2016. La prochaine évaluation doit être effectuée en date du 31 décembre 2015 et complétée avant le 30 septembre 2016.

Les informations relatives au régime se présentent comme suit :

	2016	2015
	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	14 217 100	13 523 500
Juste valeur des actifs du régime	13 558 400	12 749 700
Insuffisance du régime	658 700	773 800
Obligation au titre des prestations définies comptabilisée	658 700	773 800

Composition des actifs du régime :

	2016	2015
	%	%
Obligations	43,8	43,2
Contrats de rentes assurées	20,6	22,3
Actions canadiennes	14,6	14,8
Actions américaines et internationales	17,8	16,8
Immobilier	3,2	2,9
	100,0	100,0

Les autres informations concernant le régime de retraite du Musée se présentent comme suit :

	2016	2015
	\$	\$
Charge de l'exercice	406 900	551 900
Palements en espèces constatés	680 500	723 000
Prestations versées par le régime	285 800	248 000

RÉGIME D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Le Musée a établi un régime d'avantages postérieurs à l'emploi qui est destiné à tous les retraités actuels du Musée. Les prestations de ce régime sont fondées sur les années de service et sur les salaires de fin de carrière. La direction a décidé qu'il n'y aura plus de nouveaux bénéficiaires de ce régime à compter du 1^{er} janvier 2010.

Le Musée évalue ses obligations au titre des prestations définies pour les besoins de la comptabilité au 31 mars de chaque année. L'évaluation actuarielle la plus récente a été effectuée en date du 31 décembre 2013 et les données ont été extrapolées au 31 mars 2016.

Les informations relatives au régime se présentent comme suit :

	2016	2015
	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	707 700	716 400
Obligation au titre des prestations définies comptabilisée	707 700	716 400

Les autres informations concernant le régime d'avantages postérieurs à l'emploi du Musée se présentent comme suit :

	2016	2015
	\$	\$
Charge de l'exercice	34 700	36 300
Paiements en espèces constatés	43 000	86 500
Incidence de l'élimination de la mesure hâtive	—	1 800

HYPOTHÈSES

Les hypothèses actuarielles importantes retenues par le Musée sont les suivantes (moyenne pondérée) :

	2016		2015	
	Régime de retraite	Régime d'avantages postérieurs à l'emploi	Régime de retraite	Régime d'avantages postérieurs à l'emploi
	%	%	%	%
Obligation au titre des prestations définies au 31 mars				
Taux d'actualisation	5,00	5,00	5,00	5,00
Taux de croissance de la rémunération	3,50	—	3,50	—
Coût des prestations pour l'exercice terminé le 31 mars				
Taux d'actualisation	5,00	5,00	4,75	3,75
Taux de rendement prévu des actifs du régime à long terme	5,00	—	5,00	—
Taux de croissance de la rémunération	3,50	—	3,50	—

10. REVENUS DE PLACEMENT AFFÉRENTS AUX DOTATIONS

Les revenus de placement relatifs aux ressources détenues à titre de dotations se détaillent comme suit :

	2016	2015
	\$	\$
Intérêts et dividendes	459 520	459 722
Variation de la juste valeur réalisée	217 487	1 032 933
Variation de la juste valeur non réalisée	(999 621)	835 093
	(322 614)	2 327 748

Ces revenus ont été présentés comme suit aux états financiers :

	2016		
	Fonds d'administration	Fonds d'acquisitions	Total
	\$	\$	\$
Revenus de placement à l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets	(66 230)	—	(66 230)
Apports reportés à l'état de la situation financière	—	(256 384)	(256 384)
	(66 230)	(256 384)	(322 614)

	2015		
	Fonds d'administration	Fonds d'acquisitions	Total
	\$	\$	\$
			(retraité, note 2)
Revenus de placement à l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets	503 369	—	503 369
Apports reportés à l'état de la situation financière	—	1 824 379	1 824 379
	503 369	1 824 379	2 327 748

11. ENGAGEMENTS

Le Musée procède actuellement à la construction du Pavillon pour la Paix Michal et Renata Hornstein dont le coût de construction est estimé à 24 973 850 \$. Au 31 mars 2016, les engagements en lien avec la construction de ce pavillon sont de 363 128 \$ et sont exigibles au cours du prochain exercice.

12. ORGANISMES ET OPÉRATIONS APPARENTÉS

FONDATION DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

La Fondation, constituée le 24 mars 1994 en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec), est un organisme de bienfaisance enregistré. Les principales activités de la Fondation consistent à solliciter et à recevoir des dons, legs et autres contributions pour le bénéfice du Musée, de même qu'à gérer et à administrer ces fonds. De plus, le Musée a confié à la Fondation la gestion de certains placements.

La Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal (la «Fondation») est considérée, à des fins comptables, comme un organisme apparenté du Musée puisque certains des membres du conseil d'administration du Musée font partie,

d'office, du conseil d'administration de la Fondation, et que le Musée y détient un intérêt économique compte tenu de la nature des activités de la Fondation.

La Fondation organise et gère des campagnes de financement. Provenant de ces campagnes, le Musée a comptabilisé des dons totalisant 8 343 728 \$ (5 128 419 \$ en 2015) dont 2 748 452 \$ (2 861 486 \$ en 2015) au poste « Don de la Fondation », 1 740 620 \$ (604 597 \$ en 2015) au poste « Dons et commandites », 3 854 656 \$ (1 657 336 \$ en 2015) inclus au poste « Apports reportés » et un montant de valeur nulle (5 000 \$ en 2015) en nouvel apport de dotation. De l'ensemble de ces dons, 459 679 \$ (409 441 \$ en 2015) étaient pour l'acquisition d'œuvres d'art, 755 626 \$ (998 446 \$ en 2015) pour les activités éducatives, 2 065 826 \$ (1 707 840 \$ en 2015) pour les expositions, 1 667 620 \$ (764 797 \$ en 2015) pour les opérations courantes et les projets spécifiques et 3 394 977 \$ (1 247 895 \$ en 2015) pour la réalisation du Pavillon Claire et Marc Bourgie et du Pavillon pour la Paix Michal et Renata Hornstein.

ASSOCIATION DES BÉNÉVOLES DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

L'Association des bénévoles du Musée des beaux-arts de Montréal (« l'Association ») est une entité sans but lucratif distincte constituée en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec). Elle a pour but d'organiser des activités de financement auprès du grand public pour le bénéfice du Musée.

Un don de valeur nulle (825 000 \$ en 2015) a été remis au Musée par l'Association et est inclus au poste « Dons et commandites ». Au 31 mars 2016, le Musée a un compte à recevoir de l'Association de valeur nulle (825 000 \$ au 31 mars 2015) inclus au poste « Débiteurs ».

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Musée détient et émet des instruments financiers, tels que des placements, des subventions à recevoir et des instruments d'emprunt.

Les placements sont composés des éléments suivants :

	2016	2015
	\$	\$
Encaisse	246 629	376 941
Obligations canadiennes	4 477 089	5 122 473
Obligations internationales	68 405	73 108
Actions canadiennes	7 450 302	7 873 312
Actions américaines et étrangères	3 398 631	3 226 897
Fonds communs d'obligations canadiennes	—	302 347
Fonds communs d'actions canadiennes	675 345	354 321
Fonds communs d'actions américaines et internationales	95 900	104 781
	16 412 301	17 434 180

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque auquel est exposé le rendement des fonds communs de placement qui découle des fluctuations des taux d'intérêt, des indices boursiers et du degré de volatilité de ces taux et indices.

RISQUE DE CRÉDIT

Le Musée a déterminé que le risque de crédit est réduit à un niveau minimal, étant donné que les contreparties avec lesquelles il fait affaire sont principalement

des organismes gouvernementaux. Le Musée détient toutefois des placements en obligations. De ce fait, il existe un risque qu'un émetteur d'obligations ne s'acquitte pas de ses obligations envers le Musée, ce qui aurait une incidence sur l'actif du Musée.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Dans son portefeuille de placements, le Musée détient des obligations et des participations dans des fonds communs d'obligations portant intérêt à taux fixe. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur des obligations et des participations dans les fonds communs d'obligations.

Le risque de taux d'intérêt afférent à la dette est jugé faible puisque la dette (incluant les paiements d'intérêts) est subventionnée par le gouvernement du Québec.

RISQUE DE CHANGE

Le Musée détient des placements dans des actions américaines et étrangères ainsi que dans des fonds communs investis dans des titres internationaux. Par conséquent, une fluctuation des devises aura une incidence sur la juste valeur de ces placements. De plus, l'état de la situation financière inclut des montants de 63 890 \$ (256 126 \$ au 31 mars 2015) en dollars canadiens libellés en euros et de 8 513 \$ (208 928 \$ au 31 mars 2015) en dollars canadiens libellés en dollars américains, dans les créditeurs et charges à payer, ainsi qu'un montant de 34 184 \$ (74 228 \$ au 31 mars 2015) en dollars canadiens, dans l'encaisse, libellé en dollars américains.

14. LA COLLECTION DU MUSÉE

Ayant pour mission d'attirer le public le plus diversifié qui soit, le Musée a rassemblé au cours de ses 155 années d'existence l'une des plus importantes collections encyclopédiques en Amérique du Nord.

La collection regroupe principalement des peintures, des dessins et estampes, des photographies, des sculptures, des installations, des bijoux, de la menuiserie d'art, de la céramique, des objets de mobilier, des métaux et des objets d'orfèvrerie.

Ces collections couvrent toutes les époques, de l'Antiquité à nos jours, et tous les continents y sont représentés.

La valeur de la collection ne figure pas dans les états financiers. Les acquisitions sont comptabilisées comme charges dans le fonds d'acquisitions. Les œuvres d'art reçues en dons sont comptabilisées à leur juste valeur, qui est fondée sur des rapports d'expertise effectués par des tiers. Elles sont entièrement amorties au cours de l'exercice où elles ont été acquises (voir note 3).

Les dépenses de restauration au cours de l'exercice totalisent 672 692 \$ (626 963 \$ en 2015).

ÉTATS FINANCIERS DE LA FONDATION DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

31 MARS 2016

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux fiduciaires de la Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2016, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

OPINION

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal au 31 mars 2016, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Deloitte s.e.n.c.r.l. / s.r.l.¹

Le 12 juillet 2016

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2016

	Fonds affectés							Total	
	Fonds général	Fonds pour les pavillons	Fonds d'expositions Desmarais et autres	Chaire Jarislowsky	Fonds d'acquisitions	Fonds d'activités éducatives	Total Fonds affectés	2016	2015
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits									
Apports	5 901 714	1 496 268	218 068	—	558 217	2 209 964	4 482 517	10 384 231	6 999 285
Intérêts et dividendes	55 491	358 997	452 006	76 737	78 782	24 512	991 034	1 046 525	931 746
Variation de la juste valeur réalisée des placements	—	156 954	219 058	49 783	38 181	11 879	475 855	475 855	1 878 989
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	(86 429)	(773 398)	(997 061)	(79 685)	(173 782)	(54 070)	(2 077 996)	(2 164 425)	1 858 754
	5 870 776	1 238 821	(107 929)	46 835	501 398	2 192 285	3 871 410	9 742 186	11 668 774
Charges									
Dons au Musée	5 112 597	749 760	1 226 720	89 346	409 679	755 626	3 231 131	8 343 728	5 128 420
Gestion et garde des placements	7 448	86 876	112 968	17 679	19 697	6 129	243 349	250 797	193 767
Activités de financement et administration	962 281	—	—	—	—	—	—	962 281	948 551
	6 082 326	836 636	1 339 688	107 025	429 376	761 755	3 474 480	9 556 806	6 270 738
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(211 550)	402 185	(1 447 617)	(60 190)	72 022	1 430 530	396 930	185 380	5 398 036

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2016

	Fonds affectés									Total	
	Fonds général	Fonds pour les pavillons avec clause	Fonds d'expositions Desmarais et autres		Chaire Jarislowsky avec clause	Fonds d'acquisitions		Fonds d'activités éducatives		Total Fonds affectés	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs nets au début	(1 703 950)	13 924 437	17 584 755	—	2 266 790	2 991 685	2 907 398	953 162	1 055 000	41 683 227	39 979 277
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(211 550)	402 185	(1 492 685)	45 068	(60 190)	296 101	(224 079)	(69 970)	1 500 500	396 930	185 380
Actifs nets à la fin	(1 915 500)	14 326 622	16 092 070	45 068	2 206 600	3 287 786	2 683 319	883 192	2 555 500	42 080 157	40 164 657
* Composés de:											
Dotations	—	—	—	—	2 000 000	—	—	—	—	2 000 000	2 000 000
Affectés avec clause	—	14 326 622	16 092 070	—	206 600	3 287 786	—	883 192	—	34 796 270	34 796 270
Affectés sans clause	—	—	—	45 068	—	—	2 683 319	—	2 555 500	5 283 887	5 283 887
Non grevés d'affectation	(1 915 500)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(1 915 500)
	(1 915 500)	14 326 622	16 092 070	45 068	2 206 600	3 287 786	2 683 319	883 192	2 555 500	42 080 157	40 164 657

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS 2016

	Fonds affectés							Total	
	Fonds général	Fonds pour les pavillons	Fonds d'expositions Desmarais et autres	Chaire Jarislowsky	Fonds d'acquisitions	Fonds d'activités éducatives	Total Fonds affectés	2016	2015
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif									
À court terme									
Encaisse	3 060 170	—	—	—	—	—	—	3 060 170	1 159 653
Débiteurs	377 191	—	—	—	—	—	—	377 191	72 325
Avance au Musée	—	—	—	—	2 840 201	—	2 840 201	2 840 201	2 840 201
Avances interfonds	—	376 240*	20 017*	2 751*	1 542*	2 556 207*	2 956 757*	—	—
	3 437 361	376 240	20 017	2 751	2 841 743	2 556 207	5 796 958	6 277 562	4 072 179
Placements (note 3)	1 475 164	13 950 382	16 117 121	2 203 849	3 129 362	882 485	36 283 199	37 758 363	38 999 826
	4 912 525	14 326 622	16 137 138	2 206 600	5 971 105	3 438 692	42 080 157	44 035 925	43 072 005
Passif									
À court terme									
Somme due au Musée	2 746 268	—	—	—	—	—	—	2 746 268	1 967 728
Avances interfonds	2 956 757*	—	—	—	—	—	—	—	—
	5 703 025	—	—	—	—	—	—	2 746 268	1 967 728
Apports reportés – affectés 10 ans – programme Mécénat Placements Culture (note 5)	1 125 000	—	—	—	—	—	—	1 125 000	1 125 000
	6 828 025	—	—	—	—	—	—	3 871 268	3 092 728
Actifs nets									
Dotations	—	—	—	2 000 000	—	—	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Affectés avec clause	—	14 326 622	16 092 070	206 600	3 287 786	883 192	34 796 270	34 796 270	35 720 829
Affectés sans clause	—	—	45 068	—	2 683 319	2 555 500	5 283 887	5 283 887	3 962 398
Non grevés d'affectation	(1 915 500)	—	—	—	—	—	—	(1 915 500)	(1 703 950)
	(1 915 500)	14 326 622	16 137 138	2 206 600	5 971 105	3 438 692	42 080 157	40 164 657	39 979 277
	4 912 525	14 326 622	16 137 138	2 206 600	5 971 105	3 438 692	42 080 157	44 035 925	43 072 005

* Ces montants ne sont pas présentés dans la colonne Total étant donné qu'ils s'éliminent.

Au nom du conseil,



Martin Thibodeau
Président
Fiduciaire



Michel de la Chenelière
Fiduciaire

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2016

	2016	2015
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	185 380	5 398 036
Ajustements pour :		
Variation de la juste valeur réalisée des placements	(475 855)	(1 878 989)
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	2 164 425	(1 858 754)
	1 873 950	1 660 293
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Débiteurs	(304 866)	(72 327)
Somme due au Musée	778 540	(73 815)
	2 347 624	1 514 151
Activités d'investissement		
Variation nette des placements	(447 107)	(2 264 009)
Activités de financement		
Apports reportés – affectés 10 ans – programme Mécénat Placements Culture	—	250 000
Augmentation (diminution) de l'encaisse	1 900 517	(499 858)
Encaisse au début	1 159 653	1 659 511
Encaisse à la fin	3 060 170	1 159 653

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2016

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal (la «Fondation») est constituée en tant qu'organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec). La Fondation est reconnue comme organisme de bienfaisance enregistré et fondation publique au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Les principales activités de la Fondation consistent à solliciter et à recevoir des dons, legs et autres contributions au bénéfice du Musée des beaux-arts de Montréal (le «Musée»), de même qu'à gérer et à administrer ses fonds. De plus, en vertu de l'article 4 de la convention entre la Fondation et le Musée, ce dernier a confié à la Fondation l'administration de certains de ses placements, ces derniers étant toutefois exclus des états financiers de la Fondation.

2. MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

COMPTABILITÉ PAR FONDS AFFECTÉS

La Fondation suit la méthode de la comptabilité par fonds affectés selon laquelle les ressources sont réparties entre les divers fonds suivant leurs activités ou leurs objectifs respectifs.

I FONDS GÉNÉRAL

Le fonds général présente les éléments d'actif et de passif, les produits et les charges afférents aux opérations courantes liées au fonctionnement de la Fondation ainsi que tout autre élément lié à un fonds non grevé d'affectation ou à un fonds affecté dont l'importance relative ne justifie pas de le présenter distinctement.

II FONDS AFFECTÉS

Chaque fonds affecté présente les éléments d'actif et de passif, les produits et les charges afférents à ses propres opérations suivant ses activités et ses objectifs.

Les fonds présentent de façon distincte l'affectation de dons avec clause de conservation pendant au moins 10 ans ainsi que ceux sans clause similaire, mais comportant une désignation. Ces dons sont comptabilisés à l'état des résultats du fonds correspondant à leur désignation.

La Fondation contribue au financement des activités du Musée à même l'usufruit des placements, conformément à l'objectif de chaque fonds.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, à l'exception des avances au Musée. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés, sont présentées à l'état des résultats.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, la Fondation comptabilise à l'état des résultats une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

CONSTATATION DES PRODUITS

I DONS ET LEGS

Les dons et les legs sont constatés dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus.

II APPORTS REÇUS SOUS FORME DE SERVICES

Les bénévoles consacrent un nombre important d'heures par année à la Fondation, et le Musée met ses ressources et ses locaux à la disposition de la Fondation. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ces derniers ne sont pas constatés dans les états financiers.

III REVENUS DE PLACEMENT

Les revenus de placement sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. PLACEMENTS

	2016	2015
	\$	\$
Encaisse	530 097	787 994
Obligations canadiennes	9 622 907	10 708 527
Obligations américaines et étrangères	147 025	152 832
Fonds commun d'obligations canadiennes	—	632 055
Actions canadiennes	16 013 429	16 459 154
Actions américaines et étrangères	7 304 903	6 745 827
Fonds commun d'actions canadiennes	1 451 565	740 708
Fonds commun d'actions internationales	206 124	219 047
Fonds Fondation du Grand Montréal	2 482 313	2 553 682
	37 758 363	38 999 826

4. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les opérations suivantes ont eu lieu dans le cours normal des activités de la Fondation et sont évaluées à la valeur d'échange.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

Le Musée des beaux-arts de Montréal est considéré, à des fins comptables, comme un organisme apparenté de la Fondation puisque certains des membres du conseil d'administration du Musée font partie, d'office, du conseil d'administration de la Fondation, et que le Musée y détient un intérêt économique, compte tenu de la nature des activités de la Fondation.

Les dons versés par la Fondation au Musée sont présentés distinctement à l'état des résultats. Il en est de même pour les postes de l'état de la situation financière liés à ces transactions, le cas échéant.

ASSOCIATION DES BÉNÉVOLES DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL (L'« ASSOCIATION DES BÉNÉVOLES »)

Un don d'un montant de 958 000 \$ (valeur nulle en 2015) a été remis par l'Association des bénévoles à la Fondation et est inclus au poste « Apports » à l'état des résultats.

Au 31 mars 2016, les débiteurs incluent un montant de 350 000 \$ à recevoir de l'Association des bénévoles (valeur nulle au 31 mars 2015).

5. PROGRAMME MÉCÉNAT PLACEMENTS CULTURE – CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC

La Fondation a participé à quatre reprises au programme Mécénat Placements Culture du Conseil des arts et des lettres du Québec (le « CALQ »). Des ententes de gestion des fonds ont été conclues avec La Fondation du Grand Montréal (la « FGM ») à cet égard.

Le tableau suivant présente l'historique des participations de la Fondation et des subventions de contreparties reçues du CALQ, de même que les rubriques comptables sous lesquelles les différents montants sont inscrits aux états financiers.

	Apports de la Fondation	Subvention du CALQ	
	Fonds affectés 10 ans	Fonds affectés 2 ans	
Période	\$	\$	\$
Antérieure au 1 ^{er} octobre 2013	500 000 ¹	375 000 ³	125 000 ⁴
Postérieure au 1 ^{er} octobre 2013	1 000 000 ²	250 000 ³	—
Total	1 500 000	625 000	125 000

1 Provenant de dons sans affectation externe présenté sous la rubrique Apports reportés – affectés 10 ans – Programme Mécénat Placements Culture du fonds général.

2 Provenant de dons avec affectation externe, constatés dans les produits du fonds pour les Pavillons.

3 Inscrit sous la rubrique Apports reportés – affectés 10 ans – Programme Mécénat Placements Culture du fonds général.

4 La période d'affectation de 2 ans étant écoulée, ce montant a été reconnu comme produit.

Dans le cadre du volet 1 du programme Mécénat Placements Culture du CALQ, la Fondation a déposé au cours de son exercice 2013-2014, un montant de 500 000 \$ provenant de dons recueillis au cours de l'exercice 2013-2014 et a fait l'objet d'une demande d'appariement auprès du CALQ en 2014-2015.

Les revenus de placement sont reconnus annuellement sous les rubriques relatives aux revenus de placement à l'état des résultats. Le tableau suivant présente l'évolution des placements.

	Apports	Revenus de placement	Retraits	Solde des placements au 31 mars 2016	Solde des placements au 31 mars 2015
	\$	\$	\$	\$	\$
Fonds affectés 10 ans	2 125 000	404 039	136 229	2 392 810	2 461 606
Fonds affectés 2 ans	125 000	27 002	62 500	89 502	92 076

NOUVELLE PARTICIPATION

Dans le cadre du volet 1 du programme Mécénat Placements Culture du CALQ, la Fondation a réservé au cours de son exercice 2015-2016 un montant de 500 000 \$ provenant de dons recueillis au cours de l'exercice 2015-2016 et qui fera l'objet d'une demande d'appariement auprès du CALQ en 2016-2017.

6. INSTRUMENTS FINANCIERS

En raison de ses actifs financiers, la Fondation est exposée aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque auquel est exposé le rendement des placements qui découle des fluctuations des taux d'intérêt, des indices boursiers et du degré de volatilité de ces taux et indices.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit découle du fait que la Fondation détient des placements en obligations. De ce fait, il existe un risque qu'un émetteur d'obligations ne s'acquitte pas de ses obligations envers la Fondation, ce qui aurait une incidence sur l'actif de la Fondation.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Dans son portefeuille de placements, la Fondation détient des obligations et des participations dans des fonds communs d'obligations portant intérêt à taux fixe. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur des obligations et des participations dans les fonds communs d'obligations.

© Musée des beaux-arts de Montréal, 2016
Dépôt légal – 3^e trimestre 2016
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 978-2-89192-401-6

M MUSÉE DES
BEAUX-ARTS
MONTRÉAL